

# Les caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick : genèse et développement, 1930-1950

Jean Daigle

Volume 24, numéro 1, 1989

Québec 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030996ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030996ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

## ISSN

0068-8878 (imprimé)

1712-9109 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Daigle, J. (1989). Les caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick : genèse et développement, 1930-1950. *Historical Papers / Communications historiques*, 24(1), 53–74. <https://doi.org/10.7202/030996ar>

## Résumé de l'article

Divers facteurs et organismes influencent, de façon différente mais complémentaire, la diffusion du coopératisme chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Une des causes premières de son implantation est certes la nécessité d'établir un programme de restauration sociale suite aux mutations de l'économie mondiale au début du 20<sup>e</sup> siècle. En deuxième lieu, les élites locales (clergé, agronomes) s'impliquent à soulager les maux les plus évidents de la crise en encourageant l'éducation des adultes. La diffusion des cercles d'études et la participation d'un grand nombre de personnes à leurs travaux témoignent du succès remporté par les promoteurs.

L'existence de sociétés religieuses comme l'Association catholique de la jeunesse canadienne (A CJC) et le travail discret des chancelleries de l'Ordre de Jacques-Cartier facilitent la diffusion de la coopération. La pénétration plus importante du mouvement s'explique en partie par la situation minoritaire des Acadiens dans la province : la coopération se révèle comme un moyen qui permet de contrôler un secteur jusque-là négligé : l'économie. Les petits producteurs de la terre et de la mer peuvent s'adapter aux nouveaux rapports économiques de l'heure.

# **Les caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick: genèse et développement, 1930-1950**

**JEAN DAIGLE**

## ***Résumé***

*Divers facteurs et organismes influencent, de façon différente mais complémentaire, la diffusion du coopératisme chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Une des causes premières de son implantation est certes la nécessité d'établir un programme de restauration sociale suite aux mutations de l'économie mondiale au début du 20<sup>e</sup> siècle. En deuxième lieu, les élites locales (clergé, agronomes) s'impliquent à soulager les maux les plus évidents de la crise en encourageant l'éducation des adultes. La diffusion des cercles d'études et la participation d'un grand nombre de personnes à leurs travaux témoignent du succès remporté par les promoteurs.*

*L'existence de sociétés religieuses comme l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) et le travail discret des chancelleries de l'Ordre de Jacques-Cartier facilitent la diffusion de la coopération. La pénétration plus importante du mouvement s'explique en partie par la situation minoritaire des Acadiens dans la province; la coopération se révèle comme un moyen qui permet de contrôler un secteur jusque-là négligé: l'économie. Les petits producteurs de la terre et de la mer peuvent s'adapter aux nouveaux rapports économiques de l'heure.*

\* \* \* \* \*

*Several factors and groups influenced, in different but complementary ways, the spread of the cooperative movement among the Acadians of New Brunswick. Certainly one of the most important causes was the clear necessity for social reconstruction in the aftermath of the upheavals caused by world-wide economic dislocation during the first decade of the twentieth century. The local élite — the clergy and those specially trained in agriculture — also sought to ameliorate the most obvious social ills by supporting programmes of adult education. The growth of study groups and the participation of a large number of persons in them bore witness to the success achieved by the idea's promoters.*

---

L'auteur désire souligner la contribution financière de l'Institut canadien de recherche en développement régional et de la Fédération des caisses populaires acadiennes.

*The existence of religious organizations, such as the ACJC, the "Association catholique de la jeunesse canadienne," and the discreet efforts of the leadership of the "Ordre de Jacques-Cartier" encouraged the spread of cooperativism. The minority status of the Acadians within New Brunswick also helps to explain the popularity of the movement, for cooperation appeared to be a strategy which would allow Acadians to control a hitherto-neglected aspect of their lives, their economic condition. Farmers and fishermen alike could therefore adjust over time to new economic circumstances.*

Les institutions coopératives acadiennes, issues du mouvement d'Antigonish, connaissent un développement plus rapide et exercent sur la société une plus grande influence que celles qui regroupent les coopérateurs anglophones.

Cette recherche étudie les conditions d'émergence et de développement des coopératives d'épargne et de crédit acadiennes au Nouveau-Brunswick de 1936 à la fin des années 1950. La coopération, quand elle est popularisée, arrive à un moment opportun de la vie collective acadienne. Les institutions financières de l'époque, sous contrôle anglophone ou avec un siège social à l'extérieur de la région, n'offrent pas les mêmes possibilités de promotion sociale. La coopération favorise la participation des clercs et de fermiers, de pêcheurs et d'agronomes à un vaste mouvement de restauration sociale.

La formule coopérative constitue une forme d'organisation sociale et économique tout à fait adaptée à un milieu minoritaire. Les Acadiens, constituant moins de 35 pour cent de la population provinciale, désirent assurer leur survivance et contrôler un secteur d'activité — l'économie — qu'ils n'ont pas encore "acadianisé". Ils utilisent la coopération comme outil de préservation de leur identité. Alors qu'auparavant des questions d'ordre linguistique, éducative et religieuse monopolisent les énergies au cours des années 1940, le domaine économique apparaît, pour quelques précurseurs, comme crucial à leur survie.

## **I. Survol de la littérature**

La coopération dans les Maritimes débute près de trente ans après la fondation par Alphonse Desjardins d'une caisse populaire à Lévis en 1900. Les promoteurs de l'université *St. Francis Xavier* d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, veulent, grâce à l'éducation populaire des adultes, revitaliser le milieu socio-économique dévasté par les changements structurels. La formule coopérative apparaît comme celle qui peut transformer la société, tout en évitant les abus économiques du capitalisme et les bouleversements sociaux du socialisme.

Le succès des institutions coopératives créées sous l'égide d'Antigonish éveille la curiosité de plusieurs chercheurs qui articulent leurs recherches autour de trois essais d'explication.

Selon les initiateurs du mouvement et les témoins du temps, l'émergence et le succès du coopératisme s'expliquent par les conditions économiques de l'époque qui provoquent la pauvreté rurale, le demi-esclavage du monde de la pêche et le déclin économique de la région. Cette situation crée des conditions propices à l'émergence d'un

mouvement de restauration sociale dans les Maritimes<sup>1</sup>. L'idéologie coopérative réagit à une situation économique défavorable en proposant des solutions axées sur l'être humain<sup>2</sup>.

Une autre interprétation souligne le zèle des promoteurs qui diagnostiquent les causes du malaise et canalisent les énergies; leur clairvoyance et leur connaissance du milieu facilitent son émergence et sa propagation. L'activité des pères Moses M. Coady et James Tompkins, tous deux enseignants à *St. Francis Xavier*, est citée en exemple à ce propos<sup>3</sup>, tout comme la contribution des propagandistes acadiens le père Livain Chiasson et Martin J. Légère<sup>4</sup>.

La dernière interprétation souligne le développement inégal des expériences coopératives dans les Maritimes. Malgré ses promesses de changer la société et d'appropriiser le monde économique, le coopératisme évolue selon les règles du système capitaliste dominant et s'y assimile<sup>5</sup>. La pénétration plus importante de la coopération en milieu rural que dans les villes en est une manifestation<sup>6</sup>.

## II. Mouvements de restauration sociale

Les conditions économiques désastreuses du début du siècle causées pas la chute des prix des produits agricoles et des ressources halieutiques accentuent le malaise général

- 
1. F.J. Miffelen, "The Antigonish Movement. A Summary Analysis of its Development. Principles and Goals", *Revue canadienne d'économie publique et coopérative*, vol. 10, nos 1-2, janv.-déc. 1977, pp.77-95.
  2. Voir à ce titre les nombreux écrits de Moses M. Coady, notamment *Le sens social du mouvement coopératif*, Antigonish, Université *St. Francis Xavier*, 1956, p. 24; *Maîtres de leur propre destin: l'histoire du mouvement d'Antigonish ou l'éducation des adultes par la coopération économique*, Gardenvale, Garden City Press, 1940, 188p.; Livain Chiasson, *Un exemple de saine coopération: l'expérience d'Antigonish*, Montréal, Oeuvre des Tracts, 1937, 13p.; *How St. F.X. University Educated for Action. The Story of the Remarkable Results Achieved by the Extension Department of St. Francis Xavier University, Antigonish, N.S.*, New York, The Co-Operative League, 1935, 56p.
  3. J. T. Croteau, *Cradled in the Waves: the Story of a People's co-operative achievement in economic betterment on Prince Edward Island*, Toronto, Ryerson Press, 1951, 149 p. Ian MacPherson, "Patterns in the Maritime Co-Operative Movement, 1900-1945", *Acadiensis*, Vol. 5, No. 1, Fall 1975, pp. 67-83.
  4. Alexandre J. Savoie, "L'historique des caisses populaires", *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. IX, no 2, juillet-août 1981, pp. 2-11; "Vue d'ensemble sur le mouvement coopératif acadien", *L'Acayen*, vol. 3, no 3, juin-août 1976, pp. 10-34. De nombreux articles élogieux sont publiés dans le mensuel *Le Fermier acadien* et *L'Évangéline* de Moncton sur les faits et gestes des différents coopérateurs. A ce titre, voir le cahier spécial publié à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Fédération des caisses populaires acadiennes, "L'étonnante réussite des caisses populaires au Nouveau-Brunswick", *L'Évangéline*, 4 juin 1970, 76 pages.
  5. Yvon-J. Thériault, "Développement dépendant et pénétration coopérative", *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 13, nos 1-2, (janv.-mai 1980), pp. 7-23.
  6. R. James Sacouman, "Underdevelopment and the Structural Origins of Antigonish Movement Co-Operatives in Eastern Nova Scotia", *Acadiensis*, Vol. 7, No. 1, pp. 66-85.

ressenti par la population<sup>7</sup>. Les conditions sont propices à l'écllosion de mouvements sociaux susceptibles de proposer des solutions plus ou moins radicales aux problèmes de l'heure. Trois méritent d'être soulignées.

**a) Le Maritime Rights Movement**

L'apparition du *Maritime Rights Movement* (mouvement des droits des Maritimes) souligne, de 1919 à 1927, l'insatisfaction d'une couche de la population. Les candidats de ce parti politique veulent que le gouvernement fédéral modifie ses politiques et accorde un meilleur traitement à la région des Maritimes<sup>8</sup>.

L'abandon de la politique protectionniste, la hausse des tarifs de transport par chemin de fer et la réorganisation de l'Intercolonial à l'intérieur d'un ensemble plus vaste sont perçus par les habitants des Maritimes comme des mesures anticonstitutionnelles allant à l'encontre de leurs intérêts<sup>9</sup>.

Pour apaiser l'agitation grandissante, le gouvernement fédéral minoritaire de Mackenzie King établit en 1925 une commission royale d'enquête sur les droits des Maritimes dirigée par Andrew Rae Duncan. Le rapport, soumis en 1926, propose entre autres d'alléger les tarifs de transport pour les marchandises en provenance des Maritimes. Cette mesure ainsi que d'autres ont pour effet d'améliorer quelque peu la situation sans pour autant ramener la prospérité. Le gouvernement désamorce l'agitation des partisans du *Maritime Rights Movement* en confiant l'étude des questions litigieuses à des panels d'experts qui proposent des solutions longtemps après que l'intérêt populaire est disparu<sup>10</sup>.

**b) Le syndicalisme ouvrier**

Le Nouveau-Brunswick n'a pas une industrie minière aussi développée que la Nouvelle-Écosse. La région de Minto, au centre de la province, compte plusieurs mines de charbon qui embauchent, durant les années 1930, plus de 1 000 employés. Les travailleurs des mines de charbon du cap Breton et du Nouveau-Brunswick sont touchés par les mutations économiques. Soumis à l'intransigeance des propriétaires, aux coupures de salaire, aux congédiements et aux conditions de travail déplorables, ils sont la cible d'organismes socialistes désireux de créer des organismes syndicaux. L'agitation ouvrière de 1925-26 au Nouveau-Brunswick par le "*One Big Union*" inquiète le gouvernement qui craint que l'agitation "communiste" des mines du Cap Breton n'atteigne le Nouveau-Brunswick. Une commission d'enquête créée à cette occasion recommande des changements aux conditions de travail et des ajustements salariaux<sup>11</sup>.

- 
7. L'ouvrage de S.A. Saunders, *Histoire économique des provinces Maritimes*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939, 146 p. fournit des données pertinentes sur la situation économique de la période.
  8. Ernest E. Forbes, *The Maritime Rights Movement, 1919-1927. A Study in Canadian Regionalism*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1979, pp. 66-72.
  9. Les délégués de la convention nationale des Acadiens de 1921 à Pointe-à-l'Église en Nouvelle-Écosse étudient cette question dans l'atelier portant sur le commerce et l'industrie; *L'Évangéline*, 22 août 1921, p. 3.
  10. Forbes, *Maritime Rights*, pp. 182-192.
  11. Allen Seager, "Minto, New Brunswick: A Study in Canadian Class Relations Between the Wars", *Labour/Le Travailleur*, Vol. 5 (Spring 1980), pp. 109-111.

Les premiers ministres Baxter, Tilley et Dysart ne sont pas à la solde des compagnies minières mais doivent constamment leur extirper des concessions au profit des ouvriers<sup>12</sup>. Pour cette raison, l'agitation syndicale dans la région de Minto ne vise pas le renversement de l'ordre établi mais trouve un exutoire dans l'action politique comme l'appui accordé à la cellule locale du parti CCF (*Co-Operative Commonwealth Federation*).

Les conditions de sous-développement s'intensifient à la fin des années 1920. Les effets de la crise causée par le krach boursier de 1929, le tarif restrictif Smoot-Hawley aux États-Unis en 1930 et le refus du Canada de procéder à une dévaluation de sa monnaie comme en Angleterre ferment les portes de deux marchés importants pour les Maritimes. De 1929 à 1933, la région voit la production de bois chuter de 75 pour cent et la vente des produits de la pêche de 47 pour cent et de l'agriculture de 39 pour cent, tandis que les livraisons de charbon diminuent de 45 pour cent<sup>13</sup>. Cette situation entraîne une chute des emplois; l'accroissement du chômage encourage l'émigration<sup>14</sup>. La crise économique, dûrement ressentie dans les Maritimes, encourage des individus à utiliser une formule à mi-chemin entre le capitalisme et le socialisme pour remédier à la situation.

### ***c) Le mouvement d'Antigonish***

Au cours des années 1930, la création de cercles d'étude par des enseignants de l'université *St. Francis Xavier* d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, sert de tremplin à la diffusion de ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement d'Antigonish. Il propose un ensemble de principes et de méthodes qui donnent des assises solides aux diverses formes de coopératives créées au cours de ce deuxième âge de la coopération. La promulgation de lois sur la coopération et l'organisation d'associations fédératives regroupant diverses unités assurent leur permanence et leur croissance dans les Maritimes.

Alors que certains prônent un retour à la terre comme solution aux problèmes d'émigration, d'autres cherchent à résoudre la détérioration des conditions de vie des Maritimes. Un groupe de prêtres du diocèse d'Antigonish, notamment les pères Moses Coady et James Tompkins, familiers avec les méthodes d'animation sociale et d'éducation des adultes utilisées en Europe, veulent vaincre le sentiment d'impuissance et de morosité qui affecte une partie de la population.

### **i) Moses Coady et James Tompkins**

Ils se familiarisent avec les cours d'éducation destinés aux adultes par le biais des cours d'extension offerts par l'université du Wisconsin, aux États-Unis, et l'université d'Alberta, à Edmonton, au Canada.

L'enseignement aux adultes apparaît comme un moyen de les encourager à améliorer leurs connaissances et, du même coup, à favoriser la reconstruction sociale du milieu. L'intérêt des pères Coady et Tompkins pour cette question est stimulé par les

---

12. *Ibid.*, pp. 128-129

13. Canada. Dominion Bureau of Statistics. *The Maritime Provinces in their Relation to the National Economy of Canada*, Ottawa, King's Printer, 1948, pp. 59-94.

14. Voir plus loin le tableau des migrations des comtés francophones.

encycliques *Rerum Novarum* du pape Léon XIII en 1891 et *Quadragesimo Anno* du pape Pie XI en 1931. La pensée sociale de l'Église catholique vise à trouver une solution aux problèmes sociaux qui touchent la société en proposant une implication plus grande des croyants dans la recherche et la mise en place de solutions. A compter du début des années 1920, les deux clercs organisent des rencontres portant sur l'éducation ainsi que des conférences rurales à l'université *St. Francis Xavier*. Cependant, les coûts engendrés par le déplacement et le séjour des élèves les portent à miser sur une formule différente; plutôt que de faire venir les étudiants, ils préfèrent envoyer des animateurs-professeurs dans les diverses localités. Les enseignants de l'université *St. Francis Xavier* et les propagandistes présentent un ensemble d'idées pour promouvoir la coopération.

## ii) Philosophie du mouvement d'Antigonish

Deux prémisses sont sous-jacentes à la doctrine coopérative. La société, dans sa structure actuelle, ne permet pas aux individus de développer tout leur potentiel. Deuxièmement, tous, sans distinction de race, de religion ou de culture, ont le droit à une vie intéressante et prospère<sup>15</sup>.

Les gouvernements, en créant un ensemble de lois garantissant la propriété privée et la liberté individuelle en matière religieuse, politique et économique, donnent l'opportunité aux individus d'assurer leur sécurité économique. La situation actuelle est le résultat de la défaillance du peuple qui "s'est départi de tout contrôle dans le domaine de la consommation et du commerce de ses capitaux et a laissé une erreur se glisser à la base du système économique"<sup>16</sup>. L'idéal coopératif décourage l'égoïsme individuel et stimule l'association d'individus engagés dans un projet de société. Il permet à l'individu de contrôler la situation grâce à une association avec d'autres individus.

Pour les promoteurs, chaque personne a non seulement le droit mais aussi le devoir de s'impliquer dans les affaires économiques le concernant. Ils cherchent à développer les potentialités créatrices des communautés locales, afin de "déboucher sur la création de coopératives susceptibles de répondre aux problèmes de sous-développement"<sup>17</sup>.

La démocratie économique s'oppose aux abus d'un capitalisme laissé à lui-même et à la menace d'un socialisme sans Dieu, deux tendances qui s'affrontent à l'époque. La coopération offre une troisième voie entre le capitalisme source de sous-développement

- 
15. Il faut noter la similarité du message de l'encyclique "*Quadragesimo Anno*" et la philosophie d'Antigonish. Pie XI écrit que "L'organisme économique et social sera sainement constitué / et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont les moyens de leur procurer." Cité dans Jacques Lamarche, *La Saga des caisses populaires*, Montréal, La Presse, 1985, pp. 245-246.
  16. Moses M. Coady, *Maîtres de leur propre destin. L'histoire du mouvement d'Antigonish ou l'éducation des adultes par la coopération économique*, Gardenvale, Garden City Press, 1941, p. 21.
  17. Yvon Thériault, "Développement dépendant et pénétration coopérative", *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 13, nos 1-2, (janv. mai-1980), p. 7.

et la lutte des classes<sup>18</sup>. Les coopérateurs, même s'ils sont dépeints à la fois comme des socialistes ou des communistes, ne sont pas des radicaux mais plutôt des "conservatives with social consciences"<sup>19</sup>.

Antigonish opère un changement de mentalité et inculque un nouvel esprit à la population en la faisant participer à une expérience de reconstruction sociale<sup>20</sup>. Un des éléments distinctifs de cette expérience est la naissance d'un esprit d'entraide communautaire, grâce aux cercles d'étude et aux coopératives. En donnant de nouvelles racines à la solidarité du milieu, l'individu est plus porté à s'impliquer dans les affaires publiques et à influencer ainsi son propre destin et celui de ses semblables<sup>21</sup>.

Le succès des cercles d'étude, des milliers de personnes en sont membres, et le grand nombre d'institutions coopératives qui sont créées pendant un court laps de temps contribuent à conférer une réputation nationale et internationale à l'équipe de l'université *St. Francis Xavier* et à son projet de réforme sociale<sup>22</sup>.

### iii) Les cercles d'étude

Le cercle d'étude est la méthode d'intervention employée durant les années 1930 et 1940. Le département d'extension de l'université devient un centre d'éducation populaire des adultes. Grâce à l'utilisation d'une formule de participation, les étudiants décident de l'orientation des recherches et de l'étude de leurs problèmes<sup>23</sup>.

La pédagogie utilisée par le cercle d'étude se situe au niveau du partage de l'expérience des adultes; elle vise non seulement la réflexion mais aussi l'action qui débouche sur la pratique, c'est-à-dire dans la création d'associations coopératives. Le rôle éducatif et formatif du cercle d'étude est souligné dans le texte de loi de chaque province qui exige des membres-fondateurs de coopératives d'avoir étudié la doctrine coopérative à l'intérieur d'un cercle d'étude.

Le cercle est une forme d'éducation originale qui diffère de l'éducation traditionnelle. Plutôt que d'adopter la formule de cours formels, "un petit groupe de gens, de préférence pas plus de douze, . . . se réunissent régulièrement pour examiner et discuter une question sur laquelle ils sentent le besoin de se renseigner"<sup>24</sup>. Le chef de groupe, très souvent une maîtresse d'école, convoque les réunions chez un particulier et

---

18. R. James Sacouman, "The Differing Origins, Organization and Impact of Maritime and Prairie Co-Operative Movements to 1940", *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 4, No. 3, (Summer 1979), p. 215.

19. Carol A. MacLeod, "The Co-Operative Movement in Canada", Ottawa, Historic Sites and Monuments Board of Canada, p. 174.

20. Gregory Baum, "Social Catholicism in Nova Scotia: the Thirties", *Religion and Culture in Canada/Religion et culture au Canada*, Peter Slater ed., Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, 1978, p. 126.

21. Coady, "Le Sens social", p. 7.

22. MacLeod, *op. cit.*, p. 88.

23. Livain Chiasson, *Un Exemple de saine coopération*, pp. 4-6.

24. *Le Cercle d'étude*, Antigonish, Service d'expansion (sic) de l'université St. Francis-Xavier, 1940, p. 5.



anime les discussions. Le nombre restreint de participants permet à chacun de s'exprimer lors des réunions hebdomadaires durant la morte saison. Une fois par mois, les cercles d'une même région se réunissent pour faire le point sur le travail accompli et mettre en commun les idées. Ayant identifié les problèmes socio-économiques de la région, les participants tentent de trouver des solutions permettant à la population locale de prendre en main la situation.

**(1) Les propagandistes**

Le propagandiste, préalablement formé à Antigonish<sup>25</sup>, propose invariablement la même solution, la coopération comme moyen de promouvoir les intérêts d'une population assujettie à des forces qu'elle croit ne pas pouvoir contrôler. L'animateur a donc un double rôle; en plus d'être un éducateur chargé d'éveiller les qualités intellectuelles des participants, il ne doit pas cacher sa "sympathie" pour le mouvement coopératif<sup>26</sup>.

Originaire du milieu dans lequel il retourne après son stage, le propagandiste dispose d'une grande influence auprès des individus avec lesquels il travaille; son niveau d'instruction plus élevé que la moyenne lui confère une certaine forme d'autorité. Par des exemples concrets, il démontre à l'auditoire que, faute de connaissances, plusieurs occasions de remédier à leurs problèmes ont été ratées. Afin de favoriser la réflexion et la discussion, on distribue de la littérature sur la coopération.

**(2) Les propagandistes acadiens**

Il se peut qu'avant 1930 des contacts aient existé entre le père Chiasson et Coady. Lorsque Moses Coady parcourt le Nouveau-Brunswick, au début de l'année 1930, dans le but d'organiser des coopératives de pêcheurs, Chiasson l'accompagne et agit comme interprète et guide. Ce dernier est embauché par le département d'Extension de l'université *St. Francis Xavier* en 1937 avec le titre de directeur fédéral de l'enseignement populaire adulte au Nouveau-Brunswick, poste qu'il occupe jusqu'à sa démission en 1951<sup>27</sup>.

Suite à la nomination de Chiasson, les cercles d'étude se répandent comme une traînée de poudre dans les régions acadiennes; environ 200 sont à l'œuvre à l'automne 1936<sup>28</sup> tandis qu'au printemps de l'année suivante, 400 réunissent près de 3 600 membres<sup>29</sup>. En 1940, 565 cercles d'étude rassemblent 5 600 personnes alors que l'année suivante, 755 comptent 7 500 participants<sup>30</sup>. Leur succès n'est pas sans causer une

---

25. Afin d'assurer le "quality control", MacLeod, *op. cit.*, p. 217.  
 26. Joseph-Yvon Thériault, "Acadie coopérative et développement acadien: contribution à une sociologie d'un développement périphérique et à ses formes de résistance", Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 1981, p. 200.  
 27. "Alexander Laidlaw to Richard Savoie", April 21, 1951, Saint Francis Xavier University Archives, Record Group 30-2/3/3372 (à l'avenir St. F.X.U. Arch., RG).  
 28. *L'Évangéline*, 19 novembre 1936.  
 29. "Chiasson to M.M. Coady", March 6, 1937, St. F.X.U. Arch., RG 30-3/15/1465.  
 30. "Livain Chiasson to A.B. Macdonald", June 7, 1941, St. F.X.U. Arch., RG 30-3/1/4901.

surcharge de travail au père Chiasson qui s'adjoint, en 1939, Benjamin Caindon, curé de Saint-Basile<sup>31</sup>.

Pour faciliter la pénétration des idées coopératives, on fait un effort particulier pour distribuer des publications françaises en provenance du Québec ou pour en produire sur place. Des écrits comme *Un Exemple de saine coopération*, *L'Exemple d'Antigonish*, *Les Caisses populaires*, et *Le Cercle d'étude dans l'instruction des adultes* sont disponibles dès le début dans les cercles d'étude francophones; deux d'entre eux sont écrits par des Acadiens<sup>32</sup>. Selon Martin J. Légère, les publications les plus couramment utilisées sont *Le Catéchisme des caisses populaires Desjardins*, *Les principes coopératifs*, *Notions élémentaires de coopération*, et *La Caisse populaire*<sup>33</sup>. Des articles sur la coopération paraissent régulièrement dans le quotidien *L'Évangéline*, l'hebdomadaire *Le Madawaska* et le mensuel *Le Fermier acadien*<sup>34</sup>. Ainsi, le 19 décembre 1936, *l'Évangéline* annonce la publication future du "Catéchisme des caisses populaires". Tous ces écrits circulent largement et favorisent la réflexion et les discussions des cercles d'étude.

L'audio-visuel est aussi utilisé pour répandre le message coopératif. Des films comme THIS IS TOMORROW, JOHN DOE'S BANK et THE PEOPLES' BANK "have been screened so frequently . . . that people are looking for something new"<sup>35</sup>. L'Office national du Film produit en 1945 le film LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, qui est présenté dans les milieux acadiens à compter de 1947<sup>36</sup>.

### III. Conditions d'émergence de la coopération en milieu acadien

Plusieurs facteurs expliquent le succès de la coopération auprès des Acadiens. La situation socio-économique, les instances gouvernementales et une société secrète favorisent l'émergence de la formule coopérative. La situation minoritaire des Acadiens les porte à utiliser avec plus d'intensité cette forme d'organisation. Ces nécessités expliquent l'émergence de la coopération au cours des années 1930 dans les Maritimes.

- 
31. Il reçoit une bourse du Ministère fédéral de l'Agriculture pour suivre un cours à Antigonish. "J.E. Michaud, ministre des Pêches à Saindon", 13 janvier 1939. Archives de la Société historique du Madawaska. À l'avenir, Arch. Soc. Hist. Madawaska.
  32. Livain Chiasson, *op. cit.*: Henri-J. Soucy, *Les Caisses populaires*, Edmundston, Le Madawaska, 1937, 44p.; *Le Cercle d'études dans l'instruction des adultes*, Ottawa, Ministère de l'Agriculture, 1940, 15p.
  33. Philibert Grondin, *Catéchisme des caisses populaires. Sociétés coopératives d'épargne et de crédit*. Québec, Laflamme, 6<sup>e</sup> édition, 1939, 180 p.; Jean Blanchet, *Les Principes coopératifs*. Rimouski, Union des cultivateurs catholiques (U.C.C.), s.d., 12 p.; Gérard Filion, *Notions élémentaires de coopération*. Montréal, U.C.C. 1939, 123 p.; *La Caisse populaire*. Fredericton, Ministère de l'Agriculture, s.d. 47 p.
  35. "Keohan to Extension Department", January 26, 1946. St. F.X.U. Arch. RG 30-2/3/811.
  36. "Roland Brideau à Jean Daigle", 19 décembre 1986; "Paul Emile Charron à Martin J. Légère", 23 mai 1947, Archives du Mouvement coopératif acadien (à l'avenir AMCA). L'Office produit le film PEOPLES' BANK en 1943 et distribue, à compter de 1948, PEOPLE WITH A PURPOSE, en 1949 LA MAREE MONTANTE et, en 1959, CHARLES FOREST — CURÉ FONDATEUR.

### a) Nécessité économique

La période après la Première Guerre Mondiale est désastreuse pour l'économie des Maritimes qui tire une grande partie de ses revenus du commerce des matières premières: bois, charbon et poisson. La baisse du prix de ces produits entraîne un taux élevé de chômage, encourageant un grand nombre d'habitants à émigrer vers les centres de croissance<sup>37</sup>, phénomène qui inquiète profondément les élites de l'époque.

Les mutations de l'économie mondiale touchent les travailleurs du Nouveau-Brunswick. L'économie marchande, où les petits entrepreneurs approvisionnent les grands marchés, cède le pas à une économie de type industriel. Le mode de vie traditionnel basé sur un niveau de subsistance fait place à une économie qui nécessite l'investissement de capitaux pour le développement des ressources et l'approvisionnement de nouveaux marchés. Ainsi, les compagnies de pêche doivent investir des capitaux dans la construction d'entrepôts frigorifiques et les pêcheurs doivent remplacer leurs voiliers par des bateaux à moteur. Certains fermiers s'endettent pour mécaniser leurs opérations afin de desservir un marché de plus en plus exigeant au niveau de la qualité des produits de la ferme.

Ces changements structureaux causent beaucoup d'inquiétude et d'incertitude au sein d'une population qui sent de plus en plus que le contrôle de son univers lui échappe. Plusieurs choisissent de quitter la région. Il est difficile, à cause de l'absence de données chiffrées précises, de quantifier les courants migratoires selon les comtés avant 1930. Le mouvement agriculturiste, encourageant le retour à la terre, laisse présupposer que les départs sont significatifs<sup>38</sup>. Toutes les régions des Maritimes sont touchées par cette situation qui débute au cours des années 1880<sup>39</sup>. À compter de 1931, les statistiques révèlent que les pertes sont plus importantes dans les comtés francophones que dans l'ensemble de la province.

La détérioration des conditions socio-économiques favorise l'émergence de mouvements politiques et sociaux qui cherchent à revitaliser le milieu, tels le *Maritime Rights Movement* et le syndicalisme ouvrier.

- 
37. Rodolphe Lamarche, *L'organisation territoriale en Acadie et l'évolution socio-économique aux Maritimes de 1871-1971*, Petit Rocher, Conférence permanente des institutions acadiennes, 1982, p. 35.
  38. Voir à ce titre les écrits du père Arthur Melanson, *Retour à la terre*, Montréal, Beauchemin, 1916, 168 p.; *Pour la terre*, Moncton, L'Évangéline, 1918, 98 p.
  39. De 1881 à 1931, les Maritimes perdent à chaque recensement un nombre d'individus représentant la population de l'Île du Prince-Édouard. Canada, Department of Trade and Commerce, *The Maritime Provinces in their Relation to the Economy of Canada*, Ottawa, 1948, p. 9.

**Tableau I**  
**Migrations des comtés francophones**  
**1931-1961**<sup>40</sup>

COMTES	1931-1941		1941-1951		1951-1961	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Gloucester	-2 329	5,5	- 8 270	16,5	- 8 910	-15,5
Kent	-2 316	9,8	- 5 280	20,5	- 6 358	-23,7
Madawaska	-2 331	9,5	- 3 192	11,3	- 5 169	-15
Restigouche	-3 622	12,1	- 5 982	18,1	- 6 073	-16,7
PROVINCE	-9 052	2,2	-41 653	9,1	-38 789	- 7,5

“Devant la désorganisation de certaines actions de la structure sociale traditionnelle face à la pénétration capitaliste”<sup>41</sup>, la coopération apparaît comme une réponse aux perturbations économiques de l’époque. Parmi les différents types de coopératives établies sous l’égide d’Antigonish, les caisses populaires génèrent le plus d’intérêt.

Elles sont établies, non pas tellement pour lutter contre l’usure, comme c’est le cas au Québec, ou pour déloger des pratiques déloyales du système bancaire, mais plutôt pour offrir un service qui n’était pas disponible dans plusieurs localités<sup>42</sup>. En 1935, les différentes banques à charte canadiennes ne maintiennent que 24 succursales dans les

40. Les données sont extraites de Jean-Claude Vernex, *Les Francophones du Nouveau-Brunswick*, Paris, Champion, 1978, volume I, tableau 33, p. 206. Les comtés de Gloucester, Kent, Madawaska et Restigouche comptent une population française supérieure à 60%.

41. Thériault, Yvon, “Développement dépendant et pénétration coopérative”, p. 13.

42. Selon Coady: “We had no loan sharks here prior to the organization of our credit unions. Private money-lenders among us were a decent lot and our banks treated the people fairly.” Christine Purden, *Agents for Change. Credit Unions in Saskatchewan*, Saskatoon, Credit Union Central, 1980, p. 25.

régions acadiennes de la province<sup>43</sup>. Dix ans plus tard, la plupart des régions acadiennes sont desservies par 78 caisses populaires<sup>44</sup>.

**b) Nécessité idéologique**

Des individus, imbus d'un profond sens de responsabilité sociale, sont les moteurs d'un changement de mentalité chez la population. Ils veulent faire disparaître les abus du système économique de l'heure en proposant à la population de prendre en main le contrôle de son environnement économique. La réforme sociale suggérée passe par l'éducation économique des masses; l'amélioration des connaissances permet une action plus déterminante sur leur destin<sup>45</sup>. Ces réformistes sont aussi réalistes et font en sorte que leur idéalisme aboutisse à la création de structures capables de procurer des bénéfices économiques à la population car c'est là l'unique moyen d'obtenir son appui<sup>46</sup>.

Durant les années de la Crise économique, il n'en faut pas moins pour ranimer l'espoir d'une population qui commence à douter d'elle-même<sup>47</sup>. Bien qu'il soit difficile de jauger l'impact économique des coopératives à leur début, il ne faut pas sous-estimer leur effet psychologique.

Au Québec, le clergé exerce un leadership dominant durant les 20 premières années du 20<sup>e</sup> siècle. Les prêtres sont présents dans les postes de commande de la caisse et on les retrouve à la tête des conseils d'administration, des commissions de surveillance et de crédit<sup>48</sup>. Il en est de même dans les Maritimes.

---

43. Localisation des succursales des banques à charte dans les régions francophones du Nouveau-Brunswick en 1935:

- Bathurst: Montréal, Royale, Provinciale
- Bouctouche: Royale
- Campbellton: Canadienne Commerce, Royale, Provinciale
- Caraquet: Provinciale
- Dalhousie: Nouvelle-Écosse, Royale
- Edmundston: Royale, Provinciale
- Grand Sault: Montréal, Royale
- Jacquet River: Nouvelle-Écosse
- Moncton: Canadienne Commerce, Nouvelle-Écosse, Montréal, Royale, Provinciale
- Saint-Leonard: Provinciale
- Saint-Quentin: Provinciale
- Richibouctou: Royale
- Shédiac: Montréal

*Bank Directory of Canada and Newfoundland*, Toronto, Houston's Standard Publications, June 1935.

44. *New Brunswick Credit Union Annual Report, 1945*.

45. Chiasson, *Un Exemple de saine coopération*, p. 7.

46. MacLeod, *op. cit.* p. 160, 166.

47. Pour une description de la situation économique au Nouveau-Brunswick, voir Paul Surette, "Les Acadiens et la campagne électorale provinciale de 1935 au N.-B.", *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 5, no 4, oct.-déc. 1974, pp. 200-224.

48. Yves Roby, *Les Caisses populaires. Alphonse Desjardins, 1900-1920*, Lévis, Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, 1975, p. 85.

Les initiateurs du mouvement d'Antigonish sont des prêtres du diocèse qui se servent de l'université pour diffuser leur message. Ils impliquent les clercs des autres diocèses dans la promotion de la coopération.

Au Nouveau-Brunswick, des prêtres se voient confier la tâche de coordonner la promotion du coopératisme. Les religieux du collège *St. Thomas* de Chatham assurent la diffusion en milieu anglophone tandis que les pères Livain J. Chiasson et Benjamin Saindon, entre autres, s'occupent des Acadiens. Ils ont l'appui de la hiérarchie catholique de la province; Patrice-Alexandre Chiasson, évêque de Chatham, envoie une lettre circulaire aux prêtres de son diocèse, dans laquelle il les encourage à propager la coopération<sup>49</sup>. Des religieux impliqués dans l'enseignement universitaire s'engagent au sein du mouvement coopératif<sup>50</sup>.

Par le prestige de leurs fonctions et leur expertise, les religieux donnent un coup décisif à la naissance de la coopération. Que ce soit par des sermons, la participation à des cercles d'étude, l'élection à un poste administratif, le clergé acadien fournit une main-d'oeuvre nécessaire et capitale au succès de la coopération.

Pour 19 caisses des 29 fondées entre 1936 et 1938 pour lesquelles nous avons des informations, seize (16) prêtres signent l'acte d'incorporation ou figurent parmi les instigateurs du projet, tandis que dix (10) siègent au conseil d'administration au cours des premières années de la coopérative. Selon le tableau suivant, l'appui du clergé acadien est sans équivoque<sup>51</sup>.

La promotion de la coopération ne se fait pas seulement du haut de la chaire. Un autre groupe d'individus s'implique activement dans la promotion de la coopération. Les agronomes, depuis le début du siècle, travaillent avec les fermiers afin de rendre plus scientifique une occupation fortement influencée par la tradition et les usages ancestraux. Leur formation académique et leurs connaissances pratiques leur confèrent

---

49. Eloi DeGrâce, "Les Origines de la coopération", p. 17.

50. Le père Clément Cormier, professeur à l'université Saint-Joseph, est membre du comité d'éducation de la Ligue des caisses populaires du Nouveau-Brunswick à compter de 1941. Centre d'études acadiennes (à l'avenir CEA), Fonds non classifié sur les caisses populaires acadiennes.

51. Le message d'Antigonish est présenté par J. Leclaire, *Que serons-nous? Esclaves ou maîtres chez nous? Leçons sociales d'un voyageur au Royaume d'Antigonish*, s.l., 1944, 45 p.

**Tableau II**  
**Membres du clergé et les caisses populaires 1936-1938<sup>52</sup>**

Caisses	Année	Initiateur	Membre conseil adm.
Atholville	1938	X	X
Baker-Brook	1937	X	X
Bas-Caraquet	1939	X	X
Caraquet	1937	X	
Charlo	1937	X	X
Edmundston	1938		
Dieppe	1938	X	
Grande Anse	1937	X	
Grande Digue	1938	X	
Lamèque	1937	X	X
Notre-Dame	1937	X	X
Paquetville	1938		X
Petit Rocher	1936	X	
Saint-Antoine	1938	X	
Saint-François	1937	X	X
Saint-Isidore	1938	X	
Saint-Louis Kent	1938	X	X
Shippagan	1937	X	
Tracadie	1938		X

un prestige auprès des travailleurs de la terre. Certains d'entre eux mettent à profit leur ascendant pour promouvoir la coopération auprès des cercles de fermiers et des associations agricoles<sup>53</sup>. A leur instigation, une résolution en faveur du passage d'une loi créant les caisses populaires est adoptée par les associations de fermiers du Madawaska et du sud-est de la province au cours de l'été 1935<sup>54</sup>.

À l'occasion de leur cinquantième anniversaire d'existence, les caisses populaires acadiennes publient un court historique de leurs activités. Les auteurs mettent en évidence le zèle des fondateurs qui, mis à part les clercs, sont surtout les fermiers et pêcheurs du milieu<sup>55</sup>.

Les hommes ne sont pas les seuls à s'intéresser à la coopération. L'engagement des femmes s'explique par le fait qu'elles administrent le budget familial et prennent la place

52. Les renseignements sont tirés des historiques publiés jusqu'en 1988 par les caisses citées dans le tableau.

53. Les noms de certains d'entre eux sont indiqués plus loin sous la section de l'Ordre de Jacques-Cartier.

54. *Le Madawaska*, 18 juillet 1936; *L'Évangéline*, 1<sup>er</sup> août 1935.

55. Quelques titres sont cités dans les notes suivantes ainsi que dans la bibliographie du tableau III.

des hommes partis au front au cours de la Deuxième guerre mondiale. Désireuse de "faire sa part dans l'organisation d'une meilleure société", Séraphie Duguay aimerait voir plus de femmes siéger aux conseils d'administration des coopératives; leur présence permettrait de rendre des meilleurs services aux membres<sup>56</sup>. Plusieurs coopératrices occupent des postes de commande au sein des caisses populaires.

Irène Cyr est assistante-gérante de la caisse Saint-François de 1937 à 1944<sup>57</sup>. Deux femmes font partie des premiers conseils de la caisse de Dieppe: Mary H. Dawson et Mathilda Surette<sup>58</sup>. Marie-Esther Robichaud agit comme chef de groupe des cercles d'étude de Shippagan de 1936 à 1937, tandis que Thérèse Haché-Poirier est propagandiste durant les hivers de 1943 à 1945 et cumule le poste d'adjointe au gérant de la coopérative de Négucac de 1948 à 1951 et d'adjointe au gérant de la caisse de Rivière-au-Portage<sup>59</sup>.

Les femmes qui s'impliquent au sein du mouvement coopératif le font avec conviction, car l'université *St. Francis Xavier* n'encourage pas la formation de cercles d'études composés uniquement de femmes; ce parti-pris ne l'empêche pas cependant d'encourager leur participation active au sein de la structure coopérative<sup>60</sup>.

On retrouve cependant peu d'entre elles au sein des postes de commande (gestionnaires ou administratrices) même si le nombre de membres féminins est égal à celui des sociétaires masculins<sup>61</sup>.

Le tableau suivant, basé sur les historiques des caisses publiés jusqu'en 1989, fait ressortir les noms de celles qui ont oeuvré ou oeuvrent au niveau de la gérance.

Si le mouvement coopératif se soucie de la participation démocratique, il doit répondre aux attentes des femmes et leur permettre d'exercer plus d'influence et de pouvoir au sein de ses organisations.

Plusieurs religieux et agronomes sont aussi membres de l'Ordre de Jacques-Cartier. Cette société compte parmi ses membres les promoteurs les plus actifs de la coopération chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

- 
56. *L'Évangéline*, 5 juillet 1945. Membre du comité de surveillance de la caisse de Lamèque, elle envoie de nombreux textes à *L'Évangéline*; elle est la première femme à recevoir l'Ordre du Mérite coopératif acadien en 1962.
  57. Laure Michaud, *Cinquantième anniversaire de la caisse populaire de Saint-François*. Saint-François, la caisse, [1987], p. 23.
  58. Claudette Lavigne, *50 Ans 1938 à 1988. La caisse populaire de Dieppe Liée*. Dieppe, la caisse, 1988, p. 7.
  59. Eloi DeGrâce, "Thérèse Poirier, propagandiste", *Revue Le Trait d'union*, vol. 8, no 2, printemps 1987, pp. 10-11.
  60. *L'Évangéline*, 5 juillet 1945, p. 3. "Especially now, under war conditions, is it necessary for you [femme] to take an active part in the movement, for more and more will you be called upon to serve as treasurer in credit unions, on boards of directors or in the office", *What Can Women Do?*, Antigonish, St. Francis Xavier, s.d., p. [5].
  61. Marie-Thérèse Seguin, "Une Société de participation démocratique", *Égalité*, no 20, hiver 1987, p. 150.



**Tableau III**  
**Directrices générales**  
**caisses populaires N.-B 1936<sup>62</sup>**

Nom	Prénom	Caisse	Années
Albert-Frenette	Carmelle	Petit-Rocher	1966-1974
Beaulieu	Claudia	Atholville	1975-1980
Boudreau	Léontine	Paquetville	1938-1940
Chiasson	Estelle	Bas-Caraquet	1962-1986
Collin	Mélinda	Baker Brook	1939-1970
Cormier	Noëlla	Notre-Dame-de-Kent	1985-1986
Cyr	Irène	Saint-François	1937-1944
Duclos	Yvonne	Saint-Isidore	1957-1985
Duguay	Clara	Saint-Isidore	1946-1950
Hébert-Mallet	Suzie	Shippagan	1953-1956
Landry	Gilda	Atholville	1980-
LeBouthiller	Lorenza	Lagacéville	1957-
LeGresley	Amanda	Grande-Anse	1967-
Poirier	Louise	Charlo	1950-1957
Poirier	Yolande	Charlo	1963-1975
Richard	Rose-Aimé	Kedgwick	1942-1944
Robichaud-Caissie	Eunice	Néguac	1955-1972
Roy-Lanteigne	Rita	Allardville	1952-1954

62. \_\_\_\_\_, *La Caisse populaire de Baker-Brook, 1937-1987*, s.l., s.d. [1987], 18p.  
 \_\_\_\_\_, *La Fête est dans l'air! Caisse populaire de Néguac, 1939-1989*, Néguac, la caisse, 1989, 65p. Maurice Basque, *Histoire de la caisse populaire de Shippagan Ltée, 1937-1987*, Shippagan, la caisse, 1987, 68p. Michelle Beaudin, *50 ans de progrès ça se fête. Caisse populaire d'Allardville Ltée 1939-1989*, Allardville, la caisse, 1989, 48p. Lise Blanchard, *50 ans ça se raconte. La caisse populaire de Paquetville*, Paquetville, la caisse, 1988, 48p. Louise Charlebois, *La première caisse populaire acadienne, 1936-1986. La Caisse populaire de Petit-Rocher*, Petit-Rocher, la Caisse, 1986, 53p. Gérard Cormier, *La coopération dans la paroisse de Bas-Caraquet depuis 50 ans*, Bas-Caraquet, la caisse, 1989, 104p. Norma Doucet, *La caisse populaire de Charlo, 1937-1987*, Caraquet, la caisse, 1987, 48p. Etienne Fallu, *La caisse populaire d'Atholville Ltée*, Atholville, la caisse, 1988, 44p. Roland Gallant, *Une idée qui fait son chemin. Caisse populaire de Kedgwick Ltée, 50 ans, 1939-1989*, Kedgwick, la caisse, 1989, 54p. Arthur-William Landry, *Cinquante ans d'histoire de la caisse populaire de Grande-Anse 1937-1987*, Grande-Anse, la caisse, 1987, 24p. Jean-Marie LeBlanc, *La caisse populaire de Notre-Dame-de-Kent Ltée, 1937-1987*, Notre-Dame, la caisse, 1988, 58p. Alicia Losier, *La caisse populaire de Saint-Isidore Ltée, 1938-1988*, Saint Isidore, la caisse, 1988, 42p. Laure Michaud, *Cinquantième anniversaire de la caisse populaire de Saint-François*, Saint-François, la caisse, [1987], 37p.

**c) Motifs nationalistes**

L'apparition de l'Ordre est facilitée par l'existence depuis 1932 d'une section acadienne de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) dans le diocèse de Chatham. L'aumônier national, le jésuite Joseph Paré, établit en peu de temps 52 cercles de l'ACJC au Nouveau-Brunswick<sup>63</sup>. Lors de réunions annuelles, les délégués des cercles étudient les questions touchant l'éducation, la colonisation et la doctrine de l'Église<sup>64</sup>. Les membres du comité exécutif de la section acadienne de l'ACJC se retrouvent aussi au sein de l'Ordre de Jacques-Cartier<sup>65</sup>.

L'Ordre de Jacques-Cartier, société secrète au départ puis discrète par la suite, est fondé en 1926 au Québec, afin de se consacrer, au début, à la défense des fonctionnaires francophones travaillant à Ottawa<sup>66</sup>. Par la suite, l'Ordre vise à promouvoir les intérêts économiques et sociaux des francophones catholiques du Canada. Les membres sont pour la plupart des personnes influentes dans les différentes sphères de la société<sup>67</sup>.

Des chancelleries sont établies dans la plupart des provinces canadiennes sous l'autorité de la commanderie d'Ottawa. La première chancellerie à voir le jour au Nouveau-Brunswick est celle de Campbellton en 1933<sup>68</sup>. Il faut attendre deux ans avant d'assister à la mise sur pied de celle de Moncton; ce retard s'explique, en partie, par la tension existant entre les deux groupes linguistiques de la municipalité<sup>69</sup>.

Les chancelleries, agissant de concert, exercent une grande influence dans différents domaines de la société acadienne; ainsi, elles appuient le mouvement de retour à la terre proposé par l'abbé Arthur Melanson et favorisent la création, en 1936, de l'Association acadienne d'éducation au Nouveau-Brunswick. Les commandeurs de l'Ordre,

- 
63. Tous les cercles ne se consacrent pas nécessairement à l'étude de questions sociales. Les jeunes de Leger's Corner (aujourd'hui Dieppe) préfèrent s'adonner au sport. Lavigne, *op. cit.*, p. 4.
64. Voir les quatre rapports annuels publiés à la suite des congrès régionaux. Le congrès de 1932 a lieu à Campbellton; celui de 1933, à Edmundston; celui de 1934, à Bathurst; et celui de 1935, à Rogersville. CEA, AB 643; AB 644; AB 645; et AB 1480.
65. Le président, Hédard Robichaud, le vice-président, Georges L. Dumont, et le secrétaire, Théo Godin, de la section acadienne de l'ACJC sont membres de l'Ordre de Jacques-Cartier.
66. Pour une description des objectifs de l'Ordre voir "Orientation générale", dans Alexandre-J. Savoie, *Un Siècle de revendications scolaires au N.-B., 1871-1971. Vol. 2, Les Commandeurs à l'oeuvre, 1934-1939*, Montmagny, auteur, 1980, pp. 229-237.
67. G. Raymond Laliberté, *Une Société secrète; l'Ordre de Jacques-Cartier*, Montréal, Hurtibise, 1983, 395 p.
68. Alexandre-J. Savoie, "L'Ordre des Commandeurs de Jacques-Cartier", *La Société historique du Madawaska*, Vol. VI, no 2, avril-juin 1978, pp. 18-19. Les papiers de plusieurs chancelleries sont conservés sous scellés aux Archives nationales du Canada à Ottawa. Le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton a cependant ouvert à la consultation les papiers du docteur Théo Godin (fonds manuscrit no 30) qui contiennent de nombreux documents sur la chancellerie Noël-Brassard de Campbellton.
69. Surette, "Les Acadiens et la campagne électorale", pp. 200-224.

**Tableau IV**  
**Les quatre chancelleries**  
**de l'ordre de Jacques-Cartier du Nouveau-Brunswick**

Nom	Année	Numéro	Endroit
Noël-Brassard	1933	45	Campbellton
François-Xavier Lafrance	1934	52	Shippagan
François-Ciquart	1934	53	Edmundston
Marcel-Richard	1935	79	Moncton

encouragés en ce sens par la commanderie d'Ottawa, abordent aussi la question de la coopération<sup>70</sup>. Après avoir étudié la situation socio-économique de la province, ils prennent la décision d'appuyer les efforts déjà déployés en faveur de la coopération.

Les commandeurs donnent un ton nationaliste à leurs interventions auprès des coopérateurs acadiens. Ils s'opposent à l'affiliation des caisses populaires du Nouveau-Brunswick à l'organisme fédératif Credit Union National Association<sup>71</sup>. Plusieurs commandeurs acadiens font partie de comités favorables à la scission de la Ligue des caisses populaires du N.-B. sur une base linguistique<sup>72</sup>.

La technique de l'Ordre consiste à admettre dans ses rangs une personne qui devient l'animateur, le propagandiste du projet que l'on veut mettre sur pied. Ainsi, après avoir été admis dans la chancellerie François-Ciquart, Henry-J. Soucy devient le propagandiste de la coopération par ses écrits largement diffusés par la presse acadienne de l'époque<sup>73</sup>. Plusieurs agronomes joignent aussi les rangs de l'Ordre; la chancellerie François-Ciquart compte parmi ses membres Alphonse Dionne, tandis que celle de Caraquet recrute les agronomes Edmond Pineau et Gustave Gaudet. La chancellerie du

70. "Lettre circulaire aux commanderies du N.-B.", 10 juin 1936, CEA, 30.1.7.

71. "Chancellerie d'Ottawa aux Commandeurs du N.-B.", 15 février 1944, Centre d'études acadiennes, 30.1.7.

72. "Livain Chiasson à Martin J. Légère", 6 avril 1944, Fonds personnel Martin J. Légère; "Compte-rendu de la réunion des comités nommés pour étudier la question de la Ligue des caisses populaires acadiennes", sans date [probablement février 1945], fonds personnel Martin J. Légère.

73. Voir une série d'articles sur les caisses populaires dans *Le Madawaska* les 16, 23 et 30 juillet 1936 et "Les Caisses populaires et les cercles d'étude". *Le Fermier acadien*, janvier 1937, pp. 20-22. Il publie aussi à chaque semaine, du 27 janvier au 30 juin 1938, une série d'articles sur la loi des caisses populaires dans *Le Madawaska*. Sa brochure *Les Caisses populaires*, Edmundston, Le Madawaska, 1937 est largement diffusée.

sud-est compte dans ses rangs les agronomes Arthur Gaudet et J.-Prémélite Robichaud<sup>74</sup>.

Plusieurs membres du clergé, que l'on retrouve au sein du mouvement coopératif sont membres de l'Ordre: les pères Ernest et Livain Chiasson du comté de Gloucester, Benjamin Saindon et François M. Daigle du Madawaska, les abbés Camille LeClerc et Louis Sivret de Restigouche, le père Clément Cormier de Saint-Joseph, les abbés Albert d'Amour et Stanislas Robichaud<sup>75</sup>.

#### d) Motif minoritaire

Les conditions économiques, sociales et idéologiques expliquent les modalités de l'émergence et du développement des coopératives acadiennes de la province. Minoritaires<sup>76</sup>, les Acadiens privilégient la formule d'organisation coopérative. Cette dernière, en rejoignant la majorité des Acadiens et Acadiennes, renforce l'homogénéité du groupe. Elle représente un levier supplémentaire qui permet d'assurer la pérennité du groupe face à de nouveaux rapports de force économiques.

La coopération est popularisée à un moment opportun de la vie collective acadienne. Les autres institutions financières, sous contrôle anglophone ou avec un siècle social à l'extérieur de la région, n'offrent pas les mêmes possibilités de promotion sociale. La coopération favorise la montée d'une élite composée essentiellement de fermiers, de pêcheurs, de professionnels (avocats, agronomes) et gens d'affaires<sup>77</sup>. Ils prennent la relève ou s'associent aux ouvriers de la première heure pour exercer un leadership économique dans leur région.

Dans certaines régions, la coopération prend une envergure globale unissant les individus impliqués dans les questions religieuses, politiques, économiques et sociales. Plusieurs types de coopératives, telles la caisse populaire, le magasin coopératif, la coopérative de pêche et les clubs d'achat et de vente, intègrent, par exemple, la population de l'île Lamèque dans son ensemble<sup>78</sup>. Ce contexte ne dure pas longtemps car

74. Alexandre-J. Savoie, *Un siècle de revendications scolaires au Nouveau-Brunswick, 1871-1971. Volume 2 Les Commandeurs à l'oeuvre (1934-1939)*, Edmundston, l'auteur, 1980, pp. 77, 81-82, 94-95.

75. Ces religieux sont présents ou leur absence est soulignée lors de la réunion secrète tenue à l'Université Sacré-Coeur de Bathurst le 31 janvier 1945 pour discuter de la désaffiliation des caisses acadiennes de la Ligue des Caisses Populaires du Nouveau-Brunswick. "Compte-rendu de la réunion des comités nommés pour étudier la question de la Ligue des Caisses Populaires", 31 janvier 1945, Fonds personnel de Martin J. Légère.

76. Les Acadiens ne représentent jamais plus de 38% de la population de la province. Muriel K. Roy, "Peuplement et croissance démographique en Acadie", Jean Daigle éd. *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 180.

77. La Fédération s'attache à retracer les activités des coopérateurs de la première heure. Voir à ce titre les numéros spéciaux de *La Revue le trait d'union* "Hommage aux pionniers et pionnières" de mai 1986 et les programmes souvenirs "Hommage aux pionniers et pionnières 1937-1987" [mai 1987], "Hommage aux pionniers et pionnières 1938-1988" [mai 1988], "Hommage aux pionniers et pionnières 1939-1989" [mai 1989].

78. Rosemonde Cormier, *Le Mouvement coopératif sur l'île de Lamèque*, Lamèque, Coopératives de l'île, 1987, pp. 19-33.

les coopératives doivent s'adapter au système économique ambiant; "les règles de la concurrence" en font disparaître plusieurs tandis que d'autres se développent d'une manière vertigineuse<sup>79</sup>. Ainsi, trois caisses populaires voient leur charte annulée par le registraire de la province tandis que quatre autres s'amalgament avec des institutions voisines<sup>80</sup>.

Le taux de pénétration en milieu acadien est particulièrement important. Le secteur des coopératives d'épargne et de crédit domine largement les autres institutions coopératives. Comme le tableau suivant l'indique, le taux de pénétration chez les Acadiens est supérieur à celui que l'on retrouve chez les anglophones du Nouveau-Brunswick.

**Tableau V**  
**Comparaison Caisses populaires / Credit unions**  
**Nouveau-Brunswick, 1969<sup>81</sup>**

1960		1960	
No Caisses pop.	87	No <i>Credit unions</i>	75
No sociétaires	62 243	No sociétaires	17 523
Actifs	10 586 313\$	Actifs	4 492 986\$
Avoir moyen	170\$	Avoir moyen	256\$
Taux pénétration	31%	Taux pénétration	5%

La formule d'organisation coopérative favorise l'épanouissement socio-économique et culturel des Acadiens. L'esprit communautaire animé par le militantisme du début explique la progression vertigineuse des coopératives d'épargne et de crédit acadiennes qui dépassent les réalisations des coopérateurs de la province qui lui a donné vie.

79. Paul Prévost, "La coopération et le développement régional". *Revue du CIRIEC*, vol. 13, nos 1-2, (1980-81), pp. 198-199.

80. "Hommage aux pionniers et pionnières". *Revue le trait d'union*, mai 1986, pp. 44-48.

81. Ministère de l'Agriculture. *Les Caisses populaires du Nouveau-Brunswick*, 1960.

**Tableau VI**  
**Profil Caisses populaires/Credit unions des Maritimes (1980)<sup>82</sup>**

Province	No. caisses	Actifs	Membres
Nouveau-Brunswick			
Nombre total	133	356 460 590\$	213 512
Caisses populaires	89	305 402 288\$	170 545
<i>Credit unions</i>	44	47 675 793\$	42 967
Nouvelle-Écosse			
<i>Credit unions</i>	116	199 168 000\$	163 502
Île du Prince-Édouard			
<i>Credit unions</i>	13	35 888 000\$	25 551

Comme le tableau précédent le démontre, la progression se continue par la suite; les actifs des coopérateurs acadiens sont supérieurs, en 1980, à ceux de tous les anglophones des Maritimes. Le secteur des coopératives d'épargne et de crédit contrôle une part importante des prêts personnels et hypothécaires ainsi que de l'épargne privée.

La coopération renforce la solidarité des coopérateurs demeurant dans les trois régions francophones de la province<sup>83</sup>. On n'y retrouve pas de "régionalisme" comme c'est le cas au sein de certains autres organismes acadiens. L'appui du clergé et le caractère local et communautaire de ses activités donnent des assises diffuses au mouvement<sup>84</sup>. Les 186 384 sociétaires répartis au sein des 87 caisses populaires sont un témoignage de l'à-propos de la formule coopérative<sup>85</sup>.

## Conclusion

L'expérience lancée par l'université *St. Francis Xavier* avec l'appui des instances gouvernementales a un impact sur la population de la région. La sanction gouvernementale, en plus d'accorder une protection législative aux associations d'individus impliqués dans une entreprise, fournit une expertise très importante par le biais des agronomes, des spécialistes dans le domaine de la pêche ainsi que des

82. Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, *Rapport annuel de la division des caisses populaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1980*, Fredericton, 1981; Statistiques Canada, *Caisses d'épargne et du crédit, 1980*, Ottawa, Approvisionnement et services, 1982, tableaux 3, 4, 6 et 7.

83. Les trois régions francophones du Nouveau-Brunswick sont le Nord-ouest, le Nord-est et le Sud-est. FCPA, *10<sup>e</sup> Assemblée annuelle, 1955*, R.A., p. 1.

84. Luc Desjardins, "Nationalisme et régionalisme: une analyse spéciale de la cohésion nationale en Acadie du N.-B.", Thèse de M.A., Université Laval, 1983, pp. 113-114.

85. Les chiffres sont pour l'exercice financier 1987. FCPA, *Rapport annuel, 1987*, p. 90. Le nombre de membres représente le nombre de comptes actifs.

fonctionnaires chargés de la supervision. De plus, les subventions gouvernementales permettent la structuration du mouvement coopératif tel que nous le connaissons maintenant.

Le mouvement d'éducation populaire des adultes bouleverse les mentalités et redonne courage à des individus profondément marqués par la conjoncture économique. Les cercles d'étude permettent la diffusion rapide de l'idéal coopératif et l'éclosion de plusieurs types de coopératives. La création de coopératives de toutes sortes unies par une seule et même idéologie vise à procurer à tous une vie prospère.

Plusieurs causes expliquent l'émergence et la progression du mouvement coopératif chez les francophones du Nouveau-Brunswick. Les conditions économiques désastreuses de l'après-guerre créent un contexte tout à fait propice à l'éclosion d'un vaste mouvement d'entraide. Au départ, sa diffusion est assurée par une élite composée de membres du clergé et d'agronomes dont un grand nombre se sont ralliés autour de l'ACJC et de l'Ordre de Jacques-Cartier. Les promoteurs acadiens veulent développer un secteur qui n'a pas, jusque-là, fait l'objet de leur préoccupation: l'économie.

En tentant d'appriivoiser le secteur économique, les coopérateurs acadiens veulent fournir des services d'épargne et de crédit en plus de défendre les intérêts économiques et sociaux d'une population minoritaire. La coopération sert d'outil pour la promotion de causes patriotiques et de projets économiques et sociaux<sup>86</sup>.

---

86. Il faudrait rappeler ici que les caisses populaires acadiennes n'ont pas été étrangères à la lutte du peuple acadien en faveur du fait français, une meilleure éducation pour leurs enfants et une plus juste distribution des finances provinciales, tant au point de vue scolaire qu'au point de vue économique et qu'au point de vue des services sociaux. Richard Savoie, "Le Mouvement coopératif acadien et ses réalisations", texte présenté au colloque "La Caisse populaire face à demain!", Bathurst, 18-20 novembre 1983, p. 6.